

COMMUNE D'ANTIBES

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATIONS

CARTE DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE 27 JUN 2022
PLAN E : LAVAL AVAL 1/2000
Le Préfet des Alpes-Maritimes
 CAS 4322
 Bernard GONZALEZ

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 et prorogé le 23 septembre 2020
 MISE À DISPOSITION DU PUBLIC : du 11 janvier 2021 au 12 février 2021



Direction Départementale des Territoires et de la Mer
 Service Déplacements - Risques - Sécurité
 Pôle Risques Naturels et Technologiques

Légende

Zonage réglementaire

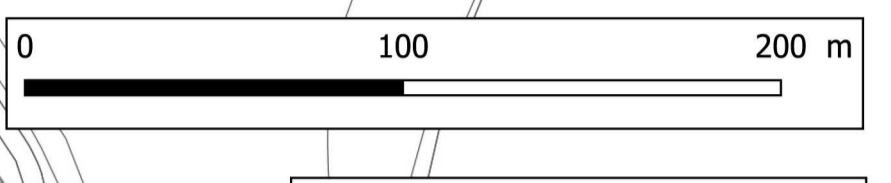
- R0 Emprise la plus grande entre une enveloppe de 8m de part et d'autre de l'axe du vallon ou une enveloppe de 3m de part et d'autre des berges
- R1
- R2
- R3
- B1
- B2

11,85 Cote de référence (mNGF)

Cadastre DGFIP 2019

Bâtiments - 2019

ALEAS	ENIEUX			
	ZPPU	Zones urbanisées		
Aléa fort	R1	B1	R3	
Aléa faible à modéré	R2	B2	B2	



Fond de plan : Cadastre DGFIP 2019